

Énergie

Mais si le gouvernement veut mettre en délibération le projet de loi sur la Société pour l'expansion des exportations, je suis disposé à en traiter ce soir.

En terminant—je n'emploierai pas tout mon temps de parole car je ne veux pas gaspiller le temps de la Chambre—je dirai que nous avons ici un projet de loi qui vise à aider l'exploitation des sables bitumineux, entreprise lancée il y a trois ans. On n'envisage la mise en œuvre d'aucun autre projet, et si l'on pose une question au ministre à propos du prochain projet de mise en valeur des sables bitumineux, il nous dit de nous adresser au gouvernement albertain. Avons-nous élu ce gouvernement national pour qu'il s'assoie sur son derrière et pour qu'il nous réponde, lorsque nous lui posons des questions sur la politique nationale, de nous adresser plutôt à l'Alberta? Non, Monsieur. Nous avons élu un gouvernement pour administrer le pays, en laissant l'Alberta s'occuper de ses propres affaires.

Si on nous demandait ce soir de sanctionner le comportement du gouvernement dans le domaine de l'énergie, je voterais contre le projet de loi, mais puisqu'on nous demande uniquement de rendre possible la mise en œuvre du projet Syncrude et, peut-être, si jamais le gouvernement accepte de bouger, la construction d'une autre usine de traitement des sables bitumineux, je voterai en faveur du projet de loi. Mais c'est toujours vraiment avec répugnance que je vote en faveur d'un bill présenté par le gouvernement. Chaque fois que je suis forcé d'appuyer le gouvernement, j'en ai des haut-le-cœur.

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Monsieur l'Orateur, cela me désole toujours d'être assis à la Chambre et d'entendre un ministre traiter la vérité avec désinvolture, comme on l'a fait ce soir. On ne saurait qualifier que de désinvolté l'attitude qu'a affichée le ministre pendant qu'il écoutait les exposés des deux derniers orateurs. A l'instar de ceux-ci, j'estime qu'il s'agit là d'une mauvaise loi, ce qui est normal pour ce gouvernement qui n'arrive pas à savoir ce qu'il veut, qui veut s'arroger l'entière liberté d'imposer les règles qu'il entend, au moment où il l'entend, sans égard à la loi qui devrait normalement guider son action dans un domaine aussi important pour notre pays que celui de l'énergie.

● (2132)

C'est un bel exemple de l'incompétence du gouvernement sur le plan de la rédaction, des principes idéologiques, de la planification et de la capacité de réalisation qui fait de lui un objet de raillerie, par la faute du ministre. Il a, ainsi que d'autres députés du gouvernement, une façon bien légère de traiter de cette question qui prouve qu'il n'a aucun sens des responsabilités qui lui incombent dans une question aussi sérieuse que ce bill. Si le gouvernement n'avait pas imposé et surimposé des taxes frivoles, qui ont mis des bâtons dans les roues à nos industries extractives, y compris l'industrie du pétrole, nous ne serions pas obligés de puiser dans les coffres publics des trésors provinciaux ou fédéral pour financer l'entreprise privée dans un domaine qui pourrait faire leur richesse ainsi que celle du Canada. Parce qu'il a mis si longtemps à se décider, à adopter les règlements et à passer à l'action, le gouvernement nous oblige maintenant à le laisser faire à sa guise suivant ses idéologies.

Quels que soient les besoins du Canada, il va continuer ses attermoissements pendant des années, selon son habitude. Depuis six ans que j'ai le privilège d'être ici, nous n'avons pas fait passer de mesures législatives progressistes. Il ne s'est fait

aucune recherche progressiste non plus dans le domaine de l'énergie, pas plus qu'il n'y a eu de prise de conscience nationale. Il y a déjà eu une subvention pour égaliser le prix de l'énergie. A part cela, le gouvernement n'a rien fait de constructif dont il puisse être fier à ce moment-ci. Que ce soit à Terre-Neuve, en Colombie-Britannique ou au Nouveau-Brunswick, il y a produit des résultats tout aussi déplorables et de l'inflation. Les retards sont inflationnistes et font augmenter les prix que les contribuables doivent payer.

N'oublions pas que des représentants se sont rendus au Nouveau-Brunswick pour essayer de conclure à Washington un accord au sujet du projet de transport de gaz naturel liquéfié qui a été approuvé par l'Office national de l'énergie. Ils sont allés négocier à Washington et ont été informés par des gens haut placés, comme me l'ont appris des sources dignes de foi, qu'ils ne pouvaient pas voir d'un œil favorable un tel projet au Nouveau-Brunswick parce que le Canada est maintenant considéré par les Américains comme l'une de ces sources étrangères d'énergie auxquelles ils ne peuvent pas se fier. Le ministre doit en prendre la responsabilité puisqu'il est ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il a tout le gaz qui a été amené par le gouvernement libéral et toutes les manigances au sujet du pipe-line Trans-Canada. Il est déjà à Toronto. Et maintenant il faut parler pour l'est du Canada puisqu'il n'y a personne du côté gouvernement pour le faire. Ils ont fait voir ce qu'ils sont, une bande d'hyènes politiques libérales, pour employer les termes du premier ministre (M. Trudeau). Les députés ministériels sont bien dressés, ils obéissent au doigt et à l'œil.

La côte est du Canada a des installations de raffinage qui ont été implantées à l'époque où les relations canado-américaines étaient au beau fixe. Aucune de ces raffineries ne fonctionne plus maintenant à capacité pour la raison que, comme on l'a dit en haut lieu à Washington, le Canada n'est qu'un de ces fournisseurs d'énergie étrangers et instables, et qu'à long terme il n'inspire pas confiance.

Il n'y a pas si longtemps, dans une élan d'aveugle stupidité, l'ex-ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a interrompu les livraisons de pétrole et de produits raffinés de la côte est à l'État du Maine et aux localités plus au sud. Et les marchés n'ont pas été renouvelés. La raffinerie qui approvisionnait le Maine a été construite avec la certitude d'un accommodement amical et durable entre le Canada et les États-Unis. Mais cela ne s'est pas réalisé. Nous sommes soumis à un droit. Nous n'avons pas les mêmes avantages que d'autres pays pour la livraison de produits raffinés aux États-Unis. Nous sommes un des rares pays dans ce cas, parce que nous sommes un fournisseur d'énergie mal disposé et instable.

J'ai voulu résoudre cela en entamant des négociations discrètes et apolitiques. J'ai approché les ministres élus des gouvernements des provinces Maritimes. J'ai demandé l'ouverture immédiate de négociations sérieuses en ce sens. Je n'ai reçu aucune réponse. Je n'ai reçu aucun signe d'intérêt lorsque je leur ai proposé de convoquer une réunion et de communiquer avec moi, si ce n'est qu'ils seraient heureux, disaient-ils, de participer à une rencontre.

Le gouvernement canadien devrait examiner la situation sur la côte est. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) devrait s'intéresser aux raffineries qui existent là-bas et qui permettraient aux Canadiens d'obtenir des